

1.

Débitrice: ACME SA, en liquidation, avenue de Choiseul 23, **1290 Versoix GE**
2.

Remarques: fourniture de services dans le domaine de la technique des systèmes électromagnétiques à haute fréquence (micro ondes), développement d'applications utilisant ces techniques, dépôt de brevet, acquisition de licences, octroi de sous-licences, construction de prototypes et activités techniques s'y rattachant
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).
A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).
Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptées.
(Réf. n° 1).
Pour tout renseignement:
Gisèle Unternaehrer, tél. 022 388 89 04

Office des faillites
1227 Carouge
(03185098)